

## Comité Départemental de Tennis de Table CD Ping 12

Compte-rendu de la réunion du lundi 9 décembre 2019 à 18 h.

Présents : Bernard Barascud, président, Benjamin Cavarroc, Gilbert Douls, Alain Garcia-Bonet, Laurent Gaudel, Gérard Gazagnes, Alain Ginestet, Didier Mas.

Excusée: Sylvie Faurie. Absent : Hervé Danton. Invitées : Alexandra Teyssié, Aurélia Libourel.

**1- Bases de classements** Le bureau fédéral de la FFTT a adopté de nouvelles dispositions concernant l'attribution des points en cas d'abandons en cours de compétition. Elles doivent être appliquées à tous les niveaux des compétitions. (Voir document en annexe).

**2- Organisation du deuxième tour du critérium** Le deuxième tour du critérium pour les jeunes s'est déroulé à la satisfaction générale le samedi à Marcillac. Tel ne fut pas le cas le lendemain pour la deuxième manche en catégories seniors. Alain Ginestet, juge-arbitre a dû surmonter un bug informatique suite en adaptant le tableau aux effectifs des compétiteurs. Le mode de gestion ayant été remodelé, le prochain tour à Capdenac devrait se dérouler dans la sérénité. Un membre du club de Capdenac assistera Alain Ginestet pour cette prochaine manche à Capdenac et Laurent Gaudel pour la dernière manche prévue à Entraygues.

Bernard Barascud explique que la solution du problème n'est pas liée à des dédommagements ou rétributions pour les juge-arbitres. Le principe du bénévolat doit rester de règle et il faut se prémunir d'un effet d'engrenage latent malgré la pénurie de bénévoles pour sacrifier à ces fonctions difficiles. Confier ces missions à Alexandra induirait des périodes de récupérations d'heures qui limiteraient des prestations facturées par le GEPSA indispensables pour assurer le financement de son poste.

**3- Top 12 masculin Top 6 féminin** Ils se dérouleront le lundi 1<sup>er</sup> juin (jour férié) au nouveau gymnase de Bozouls et non le dimanche 31 mai pour éviter un positionnement au milieu d'un long week-end. Un débat est ouvert sur la pertinence de pénalités à l'égard de ceux qui n'honoreraient pas leur sélection ou de dotations plus représentatives pour les vainqueurs afin de favoriser les participations. Dans l'attente de l'aboutissement de ces réflexions, une lettre va être adressée aux présidents des clubs concernés pour que les invitations soient honorées par ces joueurs d'élite. Si ce devoir de représentativité n'est plus correctement honoré la pérennité de cette compétition pourrait être remise en cause au détriment du souhait de promotion et de médiatisation du tennis de table.

Gilbert propose une invitation des bénévoles mobilisés pour les championnats de France à l'occasion de cette compétition et d'une invitation à un repas gratuit à titre de remerciement du Comité Départemental. La planification des rencontres prendrait en compte cet intermède convivial.

**4- Championnat Vétérans Aveyron Lozère** Les clubs de Lozère ayant finalement renoncé au principe convenu de l'alternance d'organisation, la proposition du club d'Espalion de couplage avec le stage ouvert à l'élite internationale a été retenu. C'est une belle opportunité pour les aînés de nos adhérents de côtoyer des champions voire de faire quelques échanges. Les joueurs vétérans pourront partager un repas (20 €) au Village Vacances situé près du gymnase sur inscription obligatoire auprès d'Alain Ginestet (06 30 76 86 85). Ce stage est totalement et gratuitement ouvert au public (voir document joint pour la programmation).

**5- Bilan de la phase 1 des championnats départementaux** L'équipe 1de Lioujas est championne de Pré régional et accède en Régional 4. L'équipe de Ping Vallon est championne de division 1 et accède en PR avec Lioujas II (refus d'accession de Baraqueville). Le détail des bilans sera diffusé par la commission en charge de la gestion des compétitions.

**6- Fin du CNDS** La disparition annoncée du ministère des sports induira des réformes structurelles en matière de gestion et d'aide au financement des associations, des instances fédérales, régionales et départementales. Tous les responsables de clubs et d'instances devront s'informer et s'adapter pour assurer une bonne gestion. Ainsi, avec les ressources du PSF (Projet Sportif Fédéral) et du PST (Plan Sportif Territorial d'Oc) toutes les structures déconcentrées de notre FTT (clubs, CD et Ligue) pourront déposer leur projet directement à la commission fédérale. Validé, ces structures verront leur subvention payée par l'ANS (Agence Nationale du Sport). En sus, dans le cadre de l'organisation territoriale de l'ANS, avec l'appui de la LOTT et du CROS Oc, Bernard BARASCUD s'est porté candidat comme membre du collège Mouvement Sportif de la Conférence Régionale du Sport et de la Conférence Régionale des Financeurs.

**7- Nouvelle Gouvernance** La Fédération, comme les ligues et comités devront programmer une assemblée générale électorale en septembre 2020, après les Jeux Olympiques de Tokyo du 24 juillet au 9 août 2020. En sus, la FTT organise Les Etats Généraux les 11 et 12 janvier 2020 pour graver de nouvelles relations politiques, voire administratives, financières, sportives et techniques. Le Comité Départemental y sera présent.

**8- Réunion avec le CDH :** afin de revisiter la convention 2014 qui relie le CD Ping 12 au Comité Départemental Handisport, Alain P et Bernard B ont conversé avec le nouveau président Gilles PEREZ et les salariés Lauriane et Xavier pour aborder de nouveaux projets. Ces derniers seront prochainement présentés.

**9- Notes complémentaires abordées ci jointes :**

- Dispense du Certificat médical 2020.
- Commission sportive : retrait de points en cours de parties.
- Appel à projet lors de la semaine Olympique et Paralympique en février 2020.
- Objectifs du Label Terre de Jeux 2024.

Fin de réunion à 20 h 15.

Le secrétaire et rédacteur

Gilbert Douls

Le président

Bernard BARASCUD